

## Stratégie zéro émission nette

### Introduction

Menée par une équipe disposant d'une expertise sectorielle solide, Axium Infrastructure est un gestionnaire de fonds indépendant qui investit exclusivement dans des infrastructures essentielles dans les secteurs de l'énergie, des services publics, du transport ou de l'infrastructure sociale. En activité depuis fin 2008, la firme emploie plus de 115 professionnels en investissement et membres du personnel de soutien dans ses bureaux de Montréal, Toronto, Vancouver, New York et Londres. Après s'être concentrée sur le marché nord-américain, Axium a entrepris d'élargir son offre de fonds sur le plan géographique mondial pour inclure l'Europe tout en conservant sa préférence pour le marché intermédiaire des actifs en exploitation ou en stade avancé de développement. Sa stratégie privilégie les actifs bénéficiant d'un marché robuste, de contrats à long terme conclus avec des contreparties solvables, d'une structure de type concession ou d'un cadre réglementé. Axium Infrastructure investit principalement dans des situations de contrôle majoritaire ou conjoint.

En tant qu'investisseur de long terme, Axium a la conviction que le développement durable et l'investissement socialement responsable sont essentiels à la création de valeur. Avant de devenir officiellement signataire des PRI en 2019, Axium avait déjà, depuis la création du Fonds, enchassé les Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (UN PRI) dans ses directives en matière d'investissement et de restrictions. Aujourd'hui, ses pratiques d'investissement responsable ont évolué et font désormais partie intégrante de son processus d'investissement, de la présélection initiale des projets à la gestion des actifs en portefeuille. L'équipe de gestion a développé une compréhension des risques physiques et des risques liés à la transition associés au changement du climat et au passage à une économie à faibles émissions de carbone. Conformément à l'Accord de Paris, Axium s'est engagé à atteindre zéro émission nette d'ici 2050.

Le présent document s'attarde aux engagements d'Axium en vertu de cet objectif, à sa stratégie envers son ambition et aux progrès accomplis.

### Historique et contexte

Le domaine de l'infrastructure concerne les actifs qui sont indispensables au bon fonctionnement des sociétés. Les infrastructures soutenant l'énergie, les services publics, le transport, les soins de santé ou l'éducation sont essentielles et doivent être construites et exploitées d'une manière compatible au maintien à long terme des moyens de subsistance de nos collectivités. Plus précisément, Axium reconnaît que le changement climatique présente un ensemble de risques et d'opportunités d'investissement qui ont été cernés et analysés avant d'être intégrés à sa gestion globale du risque. Comme tout investisseur souhaitant conserver ses actifs d'infrastructure à long terme, Axium reconnaît la nécessité d'intégrer les considérations d'ordre climatique à ses activités commerciales et de demeurer au fait des nouvelles technologies susceptibles de soutenir des avancées sur le plan de la résilience climatique. Conformément aux directives et restrictions du Fonds en matière d'investissement, Axium exclut les projets jugés nuisibles à l'environnement. Présentement, cela signifie exclure les investissements dans les centrales au charbon, les pipelines et les sables bitumineux.

Dans cette optique, Axium continue d'évaluer l'impact de ses activités d'investissement sur l'environnement et le changement climatique. Son portefeuille d'actifs a d'ailleurs évolué dans le but d'apporter une contribution substantielle à la transition énergétique dans les collectivités où elle investit. Le portefeuille d'Axium comporte déjà un bon nombre d'actifs en énergie renouvelable ou en énergie de transition, et pour pallier l'intermittence de production des énergies renouvelables, Axium a récemment investi dans le secteur du stockage sur batteries.

Il est aussi important de noter que, dans le passé, les investissements d'Axium dans des projets énergétiques utilisant le gaz naturel ne se sont faits que dans des endroits où ces installations ont contribué à réduire l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES) par MWh. En tant que source d'approvisionnement stable et fiable, les centrales électriques au gaz naturel ont participé, dans ces régions, à la transition vers un secteur énergétique sobre en carbone.

En 2021, Axium a déclaré son ambition d'atteindre zéro émission nette d'ici 2050, ce qui a donné le coup d'envoi à l'élaboration de cibles intermédiaires et aux engagements qui s'ensuivent pour que son portefeuille soit conforme à cette ambition. Dans l'état actuel, Axium continue de poursuivre des solutions viables et des objectifs réalisistes. C'est en

s'inspirant des feuilles de route de décarbonation sectorielles qu'Axium établit ses cibles. Son but est qu'elles demeurent atteignables sans compter sur des solutions qui ne sont peut-être pas encore viables. Cette approche méthodique oblige la firme à rendre compte de ses actions en permanence et garantit leur réalisation concrète, tout en veillant à ce que ses affirmations soient toujours fondées.

Axium a d'abord dû mesurer les émissions de son portefeuille pour établir les données de référence de ses émissions de GES. Pour ce faire, Axium a travaillé en étroite collaboration avec EEM Gestion ESS inc., un consultant indépendant, pour mener un sondage et développer un outil sur mesure permettant une communication directe avec les exploitants de ses actifs et la collecte de données. À la suite du processus de collecte de données, Axium s'est associée à WSP Canada Inc. pour harmoniser, autant que possible, les données des émissions réelles de son portefeuille aux normes de déclaration du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF), lequel fournit aux institutions financières des conseils et des méthodes de quantification spécifiques aux différentes catégories d'actifs ainsi qu'une procédure commune de déclaration des émissions de GES associées à leurs investissements. Axium poursuit cette collecte de données tous les trimestres, lui permettant de mesurer ses progrès et lui servant à fixer ses objectifs de réduction d'émissions.

Une fois l'inventaire de référence des GES complété, Axium s'est servi des directives d'établissement des cibles pour faire développer ses objectifs de réduction des émissions pour 2030. Pour confirmer la fermeté de ces engagements, Axium s'est jointe en mars 2022 à l'initiative Net Zero Asset Managers (NZAM), une organisation qui rassemble des gestionnaires d'actifs du monde entier pour que l'ensemble de l'industrie puisse atteindre zéro émission nette.

Le tableau ci-dessous présente les principales étapes de la Stratégie Zéro émission nette d'Axium ainsi que les progrès accomplis jusqu'à maintenant.

Engagements et initiatives antérieurs	2021	2022	2023-2024	Prochaines étapes
<ul style="list-style-type: none"> <li>Calcul des GES du gestionnaire depuis 2017 et l'achat de compensation carbone</li> <li>Déclaration des émissions évitées du portefeuille d'énergies renouvelables depuis 2017</li> <li>Évaluation de la résilience climatique du portefeuille réalisée en 2020 avec KPMG</li> <li>Engagement à limiter les investissements à un maximum de 20% de la valeur liquidative du portefeuille dans chaque fonds de pays dans des installations de production d'électricité alimentées au gaz naturel. Limites supplémentaires à un maximum de 15% d'ici 2025 et 10% d'ici 2030</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Engagement avec des opérateurs pour réaliser notre premier inventaire des GES de portée 1 et 2 du portefeuille (conformément au GHG Protocol). Les résultats servent de référence pour élaborer notre plan de décarbonation. Il s'agit maintenant d'une initiative trimestrielle continue</li> <li>Utilisation du cadre du PCAF pour déclarer les émissions financées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Membre de l'initiative Net Zero Asset Managers (NZAM)</li> <li>Signataire du the Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF)</li> <li>Premier rapport TCFD</li> <li>Engagement avec WSP pour l'élaboration d'une feuille de route de décarbonation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les objectifs intermédiaires pour 2030 ont été examinés et approuvés par NZAM en mai 2023.</li> <li>Première déclaration sur les principales incidences négatives (SFDR)</li> <li>Aucun futur investissement dans de nouveaux projets de production de gaz naturel</li> <li>Implantation du logiciel de collecte de données ESG</li> <li>Premier inventaire des émissions de portée 3 pour l'année 2023</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Engagement continu avec les partenaires et les intervenants pour mettre en œuvre des projets de réduction des émissions au niveau des actifs</li> </ul>

### Gouvernance et supervision

La supervision des risques et des opportunités liés à l'investissement responsable, notamment le changement climatique et la Stratégie Zéro émission nette, relèvent du conseil d'administration d'Axium. Le président et chef de la direction, Pierre Anctil, et le président et chef des opérations, Stéphane Mailhot, portent tous deux la responsabilité de la stratégie de lutte

au changement climatique et des risques liés au climat. Avec une empreinte croissante sur le secteur des énergies renouvelables et deux présidents qui réitèrent constamment leur soutien aux innovations et initiatives en matière de climat menées par l'entreprise, il est clair que la transition énergétique est au cœur des activités d'Axium.

De plus, la chef de l'Investissement responsable, Suzanne Leblanc, est membre du conseil d'administration d'Axium et assure la présidence du comité d'investissement responsable. Dans le cadre de son rôle au sein du conseil d'administration et de sa participation aux différents comités de l'entreprise (les comités de revue des risques, d'investissement, de coordination et exécutif), Suzanne mène l'équipe d'investissement responsable, s'assure du respect de la politique ESG de l'entreprise et se fait le relais des questions d'investissement responsable et des préoccupations d'ordre climatique susceptibles d'entraîner des répercussions sur les activités d'Axium.

### Engagement envers zéro émission nette

Même si la tâche est loin d'être facile, Axium s'est engagée à réussir la transition de son portefeuille d'investissement à long terme en infrastructure vers un portefeuille à zéro émission nette. Après avoir terminé un premier inventaire de référence de ses émissions pour l'année 2020, Axium a consacré beaucoup de temps à comprendre et à évaluer les différentes feuilles de route de l'Accord de Paris et les méthodes conformes aux données scientifiques pour élaborer ses objectifs intermédiaires 2030.

Pour atteindre cet objectif de zéro émission nette, il faudra déployer, à l'échelle mondiale, des efforts colossaux pour assurer l'expansion des nouvelles technologies, le perfectionnement de solutions novatrices et la recherche des solutions de recharge lorsqu'elles deviennent financièrement réalisables. Dès la création du Fonds, Axium investit dans des solutions aux problèmes climatiques via les projets d'énergie renouvelable. Au 31 décembre 2024, la capacité de production d'énergie renouvelable (solaire, éolienne et hydroélectrique) des actifs dans lesquels les fonds d'Axium ont investi dans toute l'Amérique du Nord s'élève à 8951 MW. En réduisant le recours à des sources d'énergie très polluantes et en augmentant la disponibilité de solutions d'énergie propre, le portefeuille d'énergie renouvelable d'Axium contribue à la lutte au changement climatique. C'est ce projet mobilisateur qui oriente la construction de son portefeuille vers une contribution à la transition énergétique.

Comme indiqué précédemment, les premiers engagements pris par Axium en 2020 en matière de réduction des émissions de carbone consistaient à :

Limiter l'exposition aux centrales électriques au gaz naturel à 20 % de la valeur liquidative (NAV) du portefeuille de chaque fonds maître. D'autres limites ont été fixées : un maximum de 15 % d'ici 2025 et de 10 % d'ici 2030.

En 2024, Axium s'est engagée à ne plus investir dans de nouvelles installations de production de gaz naturel, sauf dans les situations où un projet de service d'utilité publique serait en partie alimenté par du gaz naturel, auquel cas nous aurions un plan de décarbonation en place au moment de l'acquisition.

Conformément au Protocole de définition des objectifs de la Net Zero Asset Owner Alliance, Axium se base sur le scénario à 1,5 °C du rapport spécial sur le réchauffement climatique du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (« GIEC ») qui recommande une réduction de 49 à 65 % des émissions de GES d'ici 2030. Étant donné que les fonds d'Axium sont ouverts et qu'ils vont toujours investir dans de nouveaux actifs (ce qui est difficilement conciliable avec les recommandations mentionnées ci-dessus), Axium a décidé d'adopter sa propre méthodologie. Il est vrai que la croissance du portefeuille ne va pas sans l'augmentation des émissions totales de celui-ci, mais Axium a tout de même la conviction que son plan de réduction basé sur l'intensité des émissions lui permet d'obtenir une mesure des progrès accomplis par ses fonds sur le chemin de la décarbonation, tout en demeurant suffisamment ambitieux pour entraîner des réductions concrètes.

Axiум a soumis ses objectifs 2030 au NZAM au début de l'année 2023. Il s'agit notamment des éléments suivants :

Objectifs quantifiés à atteindre d'ici 2030	
<b>Sousportefeuille (à l'échelle du portefeuille)</b> Réduction de 50% de l'intensité des émissions calculées en tonnes d'équivalent CO <sub>2</sub> par million \$ CA (sur une base absolue) sur le total de la NAV du portefeuille.	<b>Sousportefeuille (actif énergétique)</b> Réduction de 30% de l'intensité des émissions calculées en tonnes d'équivalent CO <sub>2</sub> par MWh (sur une base absolue) sur le portefeuille énergétique d'Axium Infrastructure.
<b>Solutions aux problèmes climatiques</b> Les fonds gérés par Axium comprennent déjà des solutions aux problèmes climatiques (au 31 décembre 2024, ses actifs du secteur de l'énergie renouvelable représentaient 54% de la valeur liquidative du portefeuille. À mesure qu'elle réduit les émissions globales de GES de son portefeuille, Axium a l'intention de continuer à augmenter la proportion de ses investissements dans ses secteurs.	<b>Engagement</b> Axium a pris un certain nombre d'engagement auprès des sociétés en portefeuille concernant des activités liées à la réduction d'émissions. C'est le type d'engagement bilatéral qu'Axium a l'intention de continuer à développer avec ses partenaires alors qu'elle s'efforce de réduire ses émissions globales de GES.

## Portée

Axium est fière d'engager 100 % de son actif sous gestion à atteindre zéro émission nette. Les objectifs mentionnés ci-dessus vont au-delà des émissions financées par Axium, car ils couvrent toutes les émissions absolues de types 1 et 2 de ses actifs en exploitation, sans égard à notre participation à l'équité. En 2028, Axium prévoit soumettre au NZAM une mise à jour de ses objectifs intermédiaires. Comme gestionnaire de fonds ouverts dont la croissance du portefeuille évolue d'année en année, Axium croit que ses objectifs de réduction basé sur l'intensité des émissions lui permettent d'obtenir une mesure des progrès accomplis par ses fonds sur le chemin de la décarbonation.

Les émissions totales de type 1 et 2 du portefeuille sont calculées conformément au Protocole sur les gaz à effet de serre (GHG Protocol). Cet exercice est mené au moyen d'une approche ascendante par laquelle les données d'activité réelles sont recueillies auprès des sociétés en portefeuille, puis agrégées pour faire ensuite l'objet d'un suivi et d'un rapport.

- › La réduction de 50 % de l'intensité des émissions calculées en tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> par million \$ CA sur une base absolue, par million \$ CA, s'applique à 100 % des émissions du portefeuille géré par Axium;
- › La réduction de 30 % de l'intensité des émissions calculées en tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>, sur une base absolue, par MWh, s'applique strictement aux actifs énergétiques (énergie solaire, éolienne, hydroélectrique, centrales à gaz et services publics applicables) du portefeuille géré par Axium.

Les objectifs mentionnés ci-dessus concernent toutes les émissions de type 1 et 2 des actifs en exploitation du portefeuille dont l'acquisition remonte avant le début de l'année civile faisant l'objet du rapport. Les émissions provenant des actifs en construction échappent à la catégorie des activités opérationnelles.

## Stratégie zéro émission nette : Respecter nos engagements

La Stratégie Zéro émission nette d'Axium, qui se décline en différents volets, a été conçue pour créer encore plus de valeur pour le portefeuille en réussissant à engendrer des effets positifs sur le climat et en soutenant la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Les énoncés ci-dessous illustrent les domaines d'intervention stratégique pour réaliser nos engagements:

## 1. Objectifs intermédiaires de 2030

Afin d'établir ses objectifs intermédiaires et de collaborer avec nos opérateurs et partenaires pour développer des mesures de réduction des GES, Axium a d'abord procédé au calcul des émissions de son portefeuille pour comprendre quelle était sa base de référence. Axium fait le suivi des émissions autant au niveau de l'entreprise elle-même que de son portefeuille. Ainsi, en 2021, Axium a fait l'inventaire des émissions de GES de type 1 et 2 pour l'année se terminant le 31 décembre 2020. La collecte des données sur les GES au niveau des actifs s'effectue, pour sa part, par une communication directe avec les exploitants de chaque site. Cela permet d'obtenir des rapports plus précis et plus justes qui font ensuite l'objet d'une assurance qualité par une tierce partie.

Tel que mentionné plus haut, les deux objectifs intermédiaires quantifiés qu'Axium s'est fixés pour 2030 et qu'elle a soumis à la validation du NZAM sont les suivants :

- › dans la catégorie Sub-portfolio (applicable à l'ensemble du portefeuille) : 50 % de réduction de l'intensité des émissions calculées en tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>, sur une base absolue, par million \$ CA, sur une base absolue;
- › dans la catégorie Sub-portfolio (applicable au portefeuille énergétique seulement) : 30 % de réduction de l'intensité des émissions calculées en tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> sur une base absolue par MWh.

Les progrès seront mesurés chaque année par la comparaison des mesures de référence de 2020 avec les résultats de fin d'année.

## 2. Investir dans des solutions aux problèmes climatiques

Axium a construit un portefeuille qui répond à sa volonté de contribuer de manière significative à la transition énergétique des collectivités où elle investit. À des fins de suivi interne, Axium a défini un ensemble de catégories d'émissions afin de mesurer l'alignement des secteurs d'investissement à nos objectifs de zéro émission nette.

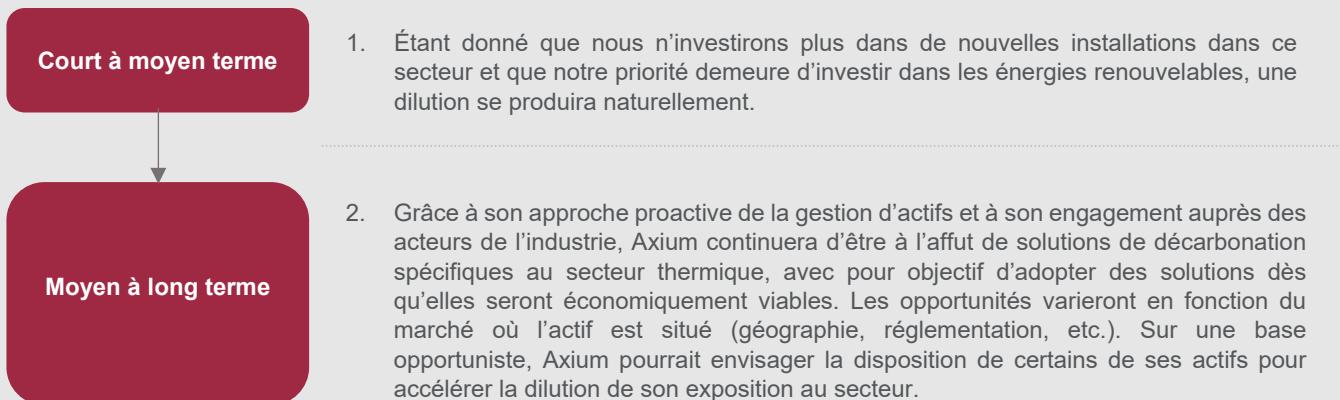
Catégorie d'émission	Définition d'Axium	Intensité moyenne <sup>1</sup>
Carbone sobre	Les actifs alignés sur l'objectif net zéro comprennent l' <b>énergie renouvelable</b> ainsi que les actifs de <b>stockage par batterie et de transmission</b>	8,7 tCO <sub>2</sub> e/NAV
Carbone léger	Les actifs qui tendent vers l'objectif net zéro comprennent les <b>services publics</b> , le <b>transport</b> et les <b>infrastructures sociales</b> . Dans ces secteurs, les opérations misent encore sur des technologies à forte intensité d'émissions, mais sont engagées dans des initiatives de réduction des émissions et d'efficacité énergétique.	397,2 tCO <sub>2</sub> e/NAV
Émissions élevées	Représente le secteur le plus carboné d'Axium : Les <b>centrales thermiques</b> . Ce secteur n'est actuellement pas aligné sur l'objectif, mais nous explorons des solutions de réduction des émissions financièrement viables.	10 215,4 tCO <sub>2</sub> e/NAV

Comme indiqué dans le tableau, en plus de l'énergie renouvelable, Axium a investi dans d'autres secteurs (les infrastructures sociales, de transport, de services publics, de distribution d'énergie et les centrales au gaz naturel) qui contribuent autrement à la société par des avantages sociaux, économiques et environnementaux. Axium continue à gérer ses actifs dans ces secteurs sans perdre de vue son ambition d'atteindre zéro émission nette et collabore avec ses partenaires pour définir des cibles et élaborer des plans de réductions d'émissions. Dans cette optique, Axium évalue l'alignement de son portefeuille avec nos objectifs zéro émission nette en considérant les actifs répondant à la définition de « carbone sobre » détaillée ci-dessus, mais également les actifs ayant leurs propres objectifs de réduction des émissions. Il s'agit d'actifs dont les plans de réduction des émissions sont conformes à nos objectifs de zéro émission nette d'ici 2050.

<sup>1</sup>Sur la base de l'intensité moyenne des émissions par secteur, par catégorie d'émissions, de 2020 à 2024

## Décarbonation du portefeuille d'énergie thermique

En identifiant les actifs qui sont alignés avec nos objectifs zéro émission nette et en suivant les initiatives à court terme des actifs qui contribuent à notre ambition, Axium est à son tour en mesure de concentrer ses efforts d'engagement sur les actifs à émission élevées qui sont encore aux premiers stades de la préparation à la décarbonation. Les installations de production d'énergie au gaz naturel représentent la grande majorité des émissions de gaz à effet de serre des fonds gérés par Axium. Notre échéancier pour que ce sous-secteur atteigne zéro émission nette sera abordé en deux étapes:



## 3. Engagement auprès de nos partenaires

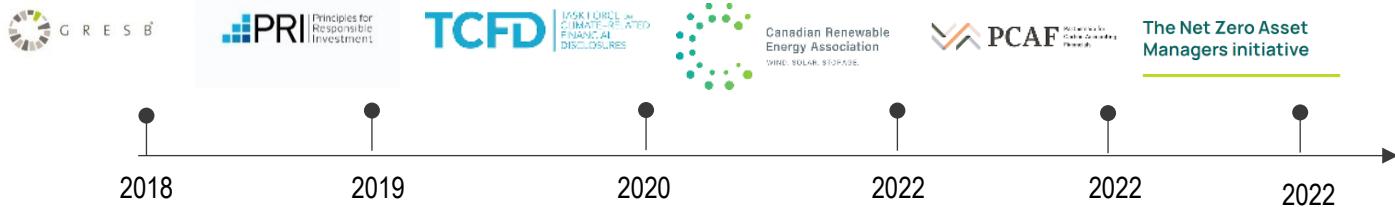
Grâce à une approche proactive de la gestion d'actifs et pour assurer l'harmonisation stratégique et la mise en œuvre des initiatives à l'échelle du portefeuille, Axium continue de miser sur la mobilisation de toutes les parties prenantes à chaque étape du processus d'investissement. Pour respecter ses cibles de réduction d'émissions, Axium centre ses initiatives prioritaires d'engagement sur la réduction des GES. Pour Axium, un engagement réussi repose sur un dialogue structuré et des objectifs clairs. Pour renforcer l'importance de ses engagements à agir sur le volume de ses émissions, Axium a inclus un objectif centré sur les initiatives de réduction des GES au niveau des actifs dans ses objectifs corporatifs pour tous les employés.

Axes d'engagement	
<b>La communication</b>	<p>La collaboration est essentielle pour créer l'élan nécessaire vers zéro émission nette. Il s'agit de maintenir un dialogue constant avec divers intervenants et parmi ceux-ci se trouvent les commanditaires des fonds d'Axium, ses partenaires et ses clients. Plusieurs de ses partenaires exploitants ont souvent des principes compatibles avec les objectifs d'Axium.</p> <p>En outre, certains de ses partenaires et collaborateurs sont actifs dans le monde entier, de sorte qu'Axium peut bénéficier des leçons apprises par ceux qui, les premiers, ont investi ces nouveaux marchés, notamment les entreprises européennes.</p> <p>Axium est déterminée à consacrer du temps et du capital humain à la compréhension des actifs, y compris les risques et les opportunités qui les caractérisent, ainsi que les particularités du secteur et le paysage réglementaire dans lequel ils s'inscrivent.</p>
<b>Les intervenants sectoriels</b>	<p>La collaboration avec des fabricants ouvre à Axium des voies d'apprentissage et de compréhension des progrès et des perfectionnements à venir en matière de technologies propres, en particulier pour ses centrales énergétiques.</p>
<b>Le coinvestissement</b>	<p>L'engagement collaboratif convie au partage des objectifs communs et des enseignements tirés de l'expérience.</p>

<b>La gestion d'actif</b>	Le dialogue avec ses fournisseurs d'exploitation et de maintenance, dont certains sont des leaders mondiaux de grande expérience des secteurs de l'énergie, des infrastructures sociales et du transport.
<b>Le recours à des experts</b>	Axiom consulte des experts techniques qui l'aident à apporter des améliorations qui se traduiront par des réductions de consommation énergétique, en particulier pour ses actifs du secteur de l'infrastructure sociale.
<b>Les groupes de pairs et associations au sein de l'industrie</b>	La participation à des associations telles que l'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable (AQPER), l'Association canadienne de l'énergie renouvelable (CanREA) et d'autres nous aide à recueillir de l'information et conduit occasionnellement les responsables des politiques et autres organismes de réglementation à inviter Axiom à contribuer à l'effort général par des actions concertées.

#### 4. Gestion collaborative

Une collaboration de l'industrie est indispensable à la mise en œuvre de mesures et de cadres crédibles ainsi que d'outils réels qui permettent au secteur financier de converger et de progresser dans ses engagements envers la décarbonation. En tant que membre de plusieurs organisations nationales et internationales qui cherchent à faire progresser les objectifs climatiques et les pratiques d'investissement responsable, Axiom s'inspire des meilleures pratiques de l'industrie et collabore avec des leaders d'opinion pour communiquer les défis communs et se tenir au courant de la gérance climatique et des progrès vers zéro émission nette.



#### En résumé

Axiom est fière des progrès accomplis dans l'élaboration de sa stratégie depuis qu'elle a annoncé son intention d'atteindre son objectif de zéro émission nette d'ici 2050. Son engagement pour l'investissement responsable n'a eu de cesse d'évoluer dans le but de saisir les dernières données scientifiques sur les changements climatiques, de s'aligner sur les cadres reconnus et de travailler vers des réductions d'émissions concrètes. Axiom est déterminée à faire en sorte que ses décisions financières concourent à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et mènent à un avenir durable. Le chemin de la décarbonation et les objectifs intermédiaires qu'Axiom s'est fixés reposent sur le socle de son engagement à mobiliser les efforts nécessaires en vue de la réduction des émissions de l'ensemble de son portefeuille. Pendant qu'Axiom continuera de renforcer son engagement à atteindre zéro émission nette, d'investir dans des solutions aux problèmes climatiques et d'approfondir son engagement auprès de parties prenantes, elle tiendra sa promesse de fournir des mises à jour sur ses progrès dans ses rapports annuels.

Axiom sait bien que les choix ne sont pas faciles, que la route sera pavée de défis, mais elle se réjouit à l'idée de participer activement à soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.